

LES REGLES DE VIE DU JUDOKA

En montant sur le tatami, je m'engage à :

- avoir les ongles (des mains et des pieds) coupés,
- porter des zorris (chaussons) en dehors du tatami,
- m'attacher les cheveux s'ils sont longs,
- porter un tee-shirt de sport sous ma veste de kimono si je suis une fille,
- respecter le code moral,
- ne pas sortir du tatami durant le cours sans avoir demandé la permission au professeur.

Si je ne respecte pas l'une de ces règles, le professeur peut me refuser l'accès au tatami.

Signature du judoka

(avec son nom et son prénom écrits lisiblement)

Signature du représentant légal